



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

PROCÈS-VERBAL

Séance du 18 septembre 2014

Approuvé le 27 novembre 2014

PRESENTS	
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI, Kristine BALSLEV, Jean-Michel BAUDOUIN, Pierre BARROUILLET, Ecaterina BULEA BRONCKART, Caroline DAYER, Laurent FILLIETTAZ, Vije FRANCHI, Natasha FREDERIC, Guido GENDOLLA, Paolo GHISLETTA, Edouard GENTAZ, Martine MORNACCHI, Yvan SANCHEZ, Sabine VANHULLE,
Ex officio	Pierre BATARDON – administrateur, Valérie FAVEZ, Madiha NASIR, Pascale PASCHE-PROVINI – conseillères aux études, Pascal ZESIGER – doyen
Invité(s)	
EXCUSES	
Membres du Conseil	Radu BANESCU, Daphné BAVELIER, Olivier DESRICHARD, Kerstin BRINKMANN, Francia LEUTENEGGER, Catherine ONA, Michael RICHTER, Valentin ZEBERLI
Ex officio	Aline MEYER – conseillère aux études

Ordre du jour

- 1 – Approbation du PV de la séance du 12.06.2014
- 2 – Communications du doyen
- 3 – Bilan du Décanat à mi-mandat
- 4 – Projet de modification du règlement d'études de la Maîtrise universitaire en éducation précoce spécialisée
- 5 – Modification des comités de programme de la Section de psychologie pour 2014-2015
- 6 – Election complémentaire au sein de la Commission informatique facultaire (mandat 2013-2015)
- 7 – Divers

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12.06.2014

Le procès-verbal est approuvé.

2. COMMUNICATIONS DU DOYEN

- **Moocs** - "Massive Open Online Courses" (cours en ligne gratuits destinés à une large audience)

Pour rappel, le Rectorat a lancé un appel à projets, à soumettre avant le 1^{er} novembre 2014. La FPSE est la seule Faculté à ne pas avoir proposé de cours.

Le formulaire de candidature est disponible ici : <http://moocs.unige.ch/projets.html>

- **Création de deux nouvelles Facultés : « Sciences de la société » et « Economie et management »**

La scission de la Faculté des « Sciences économiques et sociales » en deux entités distinctes qui impliquera une modification du Statut de l'Université.

- **Consortium Harmos**

Le projet HarmoS est un projet initié par la CDIP (Conférence des directeurs de l'Instruction publique suisse) qui vise l'harmonisation des programmes scolaires en Suisse.

Deux Universités vont assurer la direction scientifique du consortium sur le plan Suisse :

- L'Université de Genève pour la Suisse romande,
- L'Université de Zurich pour la Suisse alémanique.

- **Rentrée 2014-2015 – Journée d'information le lundi 15 septembre 2014**

Les séances d'information lors de la journée de rentrée se sont bien déroulées. Les chiffres (nouveaux étudiants) seront disponibles fin septembre.

3. BILAN DU DÉCANAT À MI-MANDAT

Il semblait important au Décanat de faire un bilan à mi-mandat, au regard des objectifs annoncés à sa prise de fonction. Pour rappel, les objectifs étaient :

1 – Travail de consolidation des relations entre les 2 Sections

Cet objectif a été réalisé sur quelques objets, notamment pour ce qui est de l'organisation du travail des conseillères aux études. Sur d'autres éléments, dont l'optimisation des ressources au plan de l'enseignement, les résultats ne sont pas satisfaisants.

2 - Reprise de la réflexion sur un master commun éducation et psychologie

Un groupe de travail avait été créé pour réfléchir à la mise sur pied d'un diplôme commun (sur la thématique du Handicap par exemple). En conclusion des travaux, le projet de master n'a pas pu être concrétisé, mais l'option d'un module commun dans ce domaine reste d'actualité.

3 – Réforme des doctorats

Les deux Sections sont d'accord pour renoncer à la création d'un doctorat professionnalisant. En revanche, les options concernant l'orientation des réformes souhaitées sont très différentes. Le travail se poursuit au plan des Sections.

4 – Création de consultations intégrées

Ce projet a pris du retard mais, à l'aide d'un financement obtenu sur un projet d'innovation en psychologie clinique, il a été récemment possible d'engager un personne chargée d'explorer les différentes possibilités qui rendra prochainement son rapport. Le groupe de travail poursuit ses travaux.

5 – Soutenir l'excellence académique en matière de recherche

Pour le moment, il n'a pas été possible de mettre en place une nouvelle politique dans ce domaine.

6 – Mettre à niveau les procédures liées à l'éthique en fonction de la nouvelle loi relative à la recherche sur l'être humain (LRH)

Cet élément est satisfaisant. Bien qu'il subsiste des problèmes de fonctionnement, et que la Commission d'éthique de la Faculté doit absorber un volume de travail extrêmement important, la Faculté était prête au moment de l'entrée en vigueur de la loi, ce 1^{er} janvier 2014.. Un poste à 30% est financé par la Faculté sur des ressources temporaires. Un financement du Rectorat permettra de porter ce poste à 50% dès le 1^{er} janvier 2015, mais également à titre temporaire. Il faudra évidemment trouver les moyens de le stabiliser. Le doyen rappelle que tous les projets de recherche doivent être évalués par la Commission.

7 – Soutenir la formation post-grade et continue

La SSED est bien représentée dans les offres de Formation continue, Pour la Section de psychologie, et dans le cadre du triangle Azur et l'Université de Fribourg, une réflexion s'est engagée concernant la formation post-grade, dans le cadre des exigences de la Loi sur les professions de la psychologie (LPsy).

8 -- Cultiver la spécificité Université par rapport aux Hautes Ecoles

Il n'y a pas de mesures particulières à prendre mais il faut rester attentif aux critères à respecter et ne pas transiger sur le niveau de formation.

9 – Améliorer la visibilité de la Faculté

Deux objets ont été concrétisés : l'offre de cours publics, initiée en 2013-2014, est renouvelée pour 2014-2015; la FPSE est désormais représentée aux séances du Service Communication de l'Université par Sandra de Grazia, qui est en charge de la gestion de la base de données des activités scientifiques de la Faculté.

Bilan

Au-delà des constats sur ses projets, le décanat observe divers problèmes de fonctionnement, de différentes natures et importances.

- Les secrétariats des enseignants ont des pratiques très différentes, la répartition du travail est inégale et la gestion complexe. La réorganisation des secrétariats des étudiants a été partiellement concrétisée, en lien avec le fonctionnement plus transversal des conseillères aux études.
- Certaines filières ont des effectifs limités, et certains enseignements sont peu suivis (40% des enseignements de l'ensemble des Masters de la Faculté sont suivis par moins de 20 étudiants).
- Au plan de la recherche, la visibilité est entravée par l'organisation des groupes de recherche (49 groupes de recherche pour 45 professeurs).
- La forte autonomie des Sections, ainsi que le positionnement de l'Unité en technologies de formation et d'apprentissage (Tecfa), posent des problèmes importants de fonctionnement. La création de ponts entre les Sections est indispensable pour l'avenir.
- Il faut également relever une surcharge administrative considérable (multiplication des commissions, collèges, ..) qui conduit à une certaine déresponsabilisation (absentéisme important) et à un désinvestissement institutionnel (on constate par exemple un manque d'intérêt pour la fonction de doyen).

Conclusion

L'organisation actuelle ne permet pas au Décanat d'assurer correctement le mandat qui lui est confié par la loi sur l'Université et par le statut.

Il est indispensable et urgent de développer une vision pour l'avenir et de définir des objectifs stratégiques au niveau facultaire, en dépassant la vision actuelle, beaucoup trop morcelée pour faire face aux défis qui nous attendent. Le décanat souhaite un débat qui permette, d'envisager le changement structurel nécessaire qui peut se concrétiser sous différentes formes. Le décanat en a identifié quelques unes:

- Rester dans une structure similaire et développer une vision commune des priorités, des projets pour la Faculté
- Garder une structure en Sections, sur laquelle superposer une structure inter-section regroupant des pôles chargés de développer une mutualisation des enseignements et des compétences scientifiques
- Remplacer les Sections par une structure en pôles d'enseignement et de recherche
- Aller au bout de la logique de l'autonomie des Sections et développer deux UPER

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive et le décanat en appelle aux membres de la Faculté pour réfléchir plus largement en commençant par la définition d'un projet sur l'avenir de la Faculté à moyen terme avant de déterminer la structure qui conviendrait le mieux à la réalisation de ce projet.

Commentaires

- Ce bilan fait de nuances est salué par plusieurs membres.
- Il est également indiqué que, concernant le morcellement des groupes de recherche, une réflexion est d'ores et déjà en cours dans la Section des sciences de l'éducation (certains groupes, par exemple, se sont déjà constitués en « pôles » d'enseignement et de recherche), ainsi que concernant un certain nombre des problématiques évoquées.

Le doyen salue ces initiatives mais précise que l'objectif est que la réflexion concerne toute la Faculté et tous les corps. Elle doit viser à la définition d'objectifs et de priorités tenant compte des restrictions budgétaires qui imposeront forcément des choix.

- Il paraît important de faire le travail préalable de bien identifier ce qui unit les deux Sections, ce qui les sépare, ce qui relève de l'enseignement et/ou de la recherche, et de donner des cadres de réflexion avec un calendrier et des échéances. Il existe tout de même beaucoup de thématiques communes aux deux Sections (ex. le langage) permettant de construire des projets communs.
- Il semble également utile de rappeler, ici, le rôle du Conseil participatif : un lieu de rencontres et de réflexions inter-corps mais aussi, et surtout, une instance de gouvernance.

[départ Paolo Ghisletta]

4. PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'ÉTUDES DE LA MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN ÉDUCATION PRÉCOCE SPÉCIALISÉE - EPS

Le projet de modification du règlement d'études de la Maîtrise universitaire en EPS a déjà été approuvé au cours de la séance du 12 juin dernier.

Une reformulation de l'article 5, alinéa d, relatif aux conditions d'inscription, nécessite ce second passage devant notre instance.

Soumis au vote, le projet de modification du règlement d'études de la Maîtrise universitaire en éducation précoce spécialisée, est approuvé à l'unanimité (14 voix).

5. MODIFICATION DES COMITÉS DE PROGRAMME DE LA SECTION DE PSYCHOLOGIE POUR 2014-2015

Ne suscitant ni commentaire ni question, soumises au vote, les compositions des comités de programme des orientations « psychologie affective » et « logopédie » sont approuvées, à l'unanimité (14 voix).

6. ELECTION COMPLÉMENTAIRE AU SEIN DE LA COMMISSION INFORMATIQUE FACULTAIRE – CIF (MANDAT 2013-15)

CCER de la Section de psychologie : Benoît Bediou remplace Philippe Golay, démissionnaire.

Soumise au vote, l'élection complémentaire au sein de la Commission informatique facultaire – CIF, est approuvée à l'unanimité (14 voix).

7. DIVERS

- La Newsletter n°2 sera prête pour le 15 septembre 2014. La 3^{ème} devrait être diffusée avant Noël. La Newsletter n°1 est, quant à elle, disponible en lecture ici : <http://www.unige.ch/fapse/cite/newsletter.html>

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

Procès-verbal approuvé le 27 novembre 2014

- Le Séminaire sur l'Ethique (pour les 1ères années de Master & Logopédie) a lieu ce jour, à 18h00 – La présentation sera diffusée auprès de tous les collaborateurs de la Faculté (excepté les étudiants).
 - Collaboration inter-sections : 3 ateliers « Regards croisés sur la petite enfance » auront lieu les jeudis 6 novembre 2014, 19 février et 23 avril 2015 – entrée gratuite, sur inscription.
 - Proposition de thématiques à travailler (sous la forme de groupes de travail) en Conseil participatif : 1 – stéréotypes, représentations ; 2 – Publications ; ...
- peut-être préférable de faire un état des lieux préalable dans chaque Section ?
- possible les deux réflexions simultanées : les questions organisationnelles peuvent être traitées en Collège mais il pourrait être très utile de travailler au sein du Conseil participatif sur les représentations, les fonctionnements, les méthodes, les valeurs respectives.
- Un travail très important peut/doit se faire en Conseil participatif concernant l'avenir de la Faculté sur les questions de fonctionnement, enseignement, recherche, visibilité ...

GE/14.10.2014/M.Philippe